

le pays

magazine

Clause d'insertion
Des jeunes
sur le chantier
de la prison

L'aire Hoot ma Whaap
fête l'igname





LES **NICKELS**
DE L'INITIATIVE

29^E EDITION

2021

LA SLN OFFRE
UN SOUTIEN
AUX PORTEURS DE PROJETS
ENVIRONNEMENTAUX

Gestion des eaux
Biodiversité
Qualité de l'air
Suivi environnemental
Suivi du milieu marin
Réhabilitation
Gestion des déchets

APPEL À PROJETS JUSQU'AU 10 SEPTEMBRE 2021



LE
NICKEL - SLN

Pour nous contacter :
Email : com@eramet-sln.com
Facebook : SLN – Le Nickel
Site internet : www.sln.nc
Téléphone : 73 48 41

eramET

Sommaire

Le pays n°174 juillet 2021

> Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde !



04

> 04

Actualités

KNS : les perspectives pour 2021



27

> 27

Enseignement

Koohné : un graff à l'internet



16

> 16

Actualités

Le chantier de la prison, perspectives d'insertion



31

> 31

Tourisme

Plongée à Koumac



21

> 21

Portfolio

L'aire Hoot ma Whaap fête l'igname



32

> 32

Sport

Vook Olympik, le sport au service de l'éducation

Le pays n°174 juillet 2021

magazine

ISSN 1778-9389

Publication mensuelle Province Nord

Éditée par Cordyline.com Société d'édition

114 rue Awé Sam - 98859 Koné

Directrice de la publication : Sabine Jobert

Tél. : 75.35.74

Email : lepays@canl.nc

Rédaction : Sabine Jobert

Ont collaboré à cette édition : Lyne Lamy (corrections), équipe médicale du centre mère-enfant, ALK.

Crédits photos : Mathis Verdol, ALK, Benoit Delagneau CCI, David Lecornu, Sabine Jobert.

Maquette et mise en page : CléoCréations - Poindimié

Impression : Artypo

Editorial

Le 25 juin, une plaque « à la mémoire du chef Ataï et des victimes de l'insurrection de 1878 » a été dévoilée par l'arrière-petit-fils du chef de guerre Nondo de Canala, alors auxiliaire de l'armée, et l'arrière-petit-fils d'Ataï, dans un esprit de paix et de réconciliation. Sur ce site de Fonwhary, entre les communes de Sarraméa et Farino, doit être construit prochainement le mausolée qui accueillera les restes du guerrier Ataï et de son dao. Le même jour, un hommage a été rendu au lieutenant-colonel Gally-Passebosc ainsi qu'aux gendarmes et aux colons tués lors de la révolte de 1878. A Koohné le lendemain, le 26 juin, le centre culturel Pomémia a fêté l'igname nourricière en préparant, dans un four traditionnel, les ignames cultivées dans l'enceinte de l'établissement. Des Futuniens venus de Népoui ont ajouté un cochon, qui a cuit au milieu des tubercules. A la sortie du four, alors que les ignames et la viande étaient partagées sur des assiettes tressées placées sur des feuilles de cocotier à même le sol, les hommes ont effectué une danse, entraînant avec eux le public. Un public très mélangé qui a apprécié... A Nekliai, tribu de Poya, ce sont des représentants des familles Routier de Grandval, Mercier, Saminadin et alliés qui se sont retrouvés le même samedi pour une cousinade au cours de laquelle la branche européenne de cette famille a été reconnue. En 1870, leur ancêtre, fille du grand chef avait en effet quitté Nekliai pour aller vivre avec un colon de la région, Charles Ernest Routier de Grandval...

Que dire si ce n'est que toutes ces initiatives donnent l'espoir d'un possible vivre ensemble, alors que l'actualité montre au jour le jour combien l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie reste un sujet de division et de crispations...

La rédaction



Lors du déplacement de la délégation calédonienne à Paris, l'État a tranché sur la date du troisième référendum annoncé pour le 12 décembre prochain. (Photo Mathis Verdol)

Une délégation à Paris

Le début du mois de juin a été marqué par le déplacement d'une délégation calédonienne à Paris à l'invitation de l'État. L'État qui a tranché sur la date de la troisième consultation référendaire : ce devait être le 12 décembre prochain.

24 mai : quand le document sur les implications du oui et du non fuit... Quelques jours avant la rencontre à Paris, l'État a remis aux responsables politiques du « groupe Leprédour » un document sur les implications du oui et du non à l'indépendance. Un document de 44 pages qui devait rester confidentiel. Mais il est publié sur les réseaux sociaux pendant le week-end de la Pentecôte. « *Il est évident que ces réflexions ont fait l'objet de travaux en interne, dans nos entourages politiques respectifs et que c'est dans ce cadre que le document a dû fuiter* » indique dans un communiqué le président du Congrès Rock Wamytan, invitant les Calédoniens à « *prendre connaissance de ce document et à y apporter leurs contributions pour enrichir les débats politiques à venir.* »

Mercredi 26 mai : le séjour parisien des responsables calédoniens démarre à Matignon où les délégations, l'Avenir en confiance, Calédonie ensemble et l'Union calédonienne sont reçues tour à tour par le Premier ministre Jean Castex pour une durée de quarante-cinq minutes. D'entrée, le sénateur loyaliste Pierre Frogier affirme ne pas vouloir participer aux discussions sur les implications du oui ou du non tant que la date du troisième référendum n'aura pas été fixée. Il la souhaite la plus proche possible, « *pour que nous puissions nous projeter dans la construction d'une solution commune.* » Les autres responsables de l'Avenir en confiance, notamment Sonia Backès, participe aux discussions avec le ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu le jeudi 27 mai.

Après le droit international et interne, la monnaie, les accords commerciaux, le nickel et les finances publiques le jeudi, la journée du vendredi est consacrée aux

sujets de vie quotidienne comme la santé, les transports et l'éducation, ou encore les relations avec les autres territoires du Pacifique comme Wallis et Futuna et la Polynésie. Une rencontre avec le général François Lecointre, chef d'État-major des armées est centrée sur la place des forces militaires françaises dans le Pacifique.



Les responsables calédoniens sortent, masqués, d'une séance de travail à Paris. (Photo Mathis Verdol)

Lundi 31 mai : le décès de deux enfants et d'un adulte à Bélep font la une du quotidien local qui mentionne l'absence de personnel médical sur l'île au cours du mois de mai. Le secrétaire général de la province Nord Billy Forest et la secrétaire générale adjointe Gisèle Hmakone rappellent le contexte, tout en indiquant qu'un infirmier, volontaire pour se rendre sur l'île, est parti à Bélep le mercredi précédent.

On se souvient qu'en début d'année, des conflits avaient



La situation tendue à Bélep a amené le personnel médical, menacé, à quitter l'île. (Photo d'archives Eric Aubry)

éclaté sur l'île. « Un soignant a été amené à intervenir le 4 janvier pour secourir des blessés par arme à feu. En traver-

sant un des barrages, l'équipe a été menacée de se prendre une balle » explique le secrétaire général de la province Nord. « Il s'agissait de soignants aguerris qui ne souhaitent plus revenir sur place » poursuit Gisèle Hmakone. Pendant la période de confinement, une équipe avait été mise en place mais a dû revenir sur la Grande Terre. « Dans la nuit du 12 au 13 mai, un individu est entré dans le logement de fonction avec une barre à mine. Ça aurait pu se terminer en drame. Le personnel a été particulièrement choqué. Nous travaillons d'arrache-pied pour attirer et stabiliser une équipe sur l'île qui prenne goût à la vie sur l'île. »

« La sécurité de notre personnel n'est pas négociable » poursuit Billy Forest. « Après le 4 mai, un travail avait été fait avec l'État. On avait été assurés que le message était passé.

Les gens doivent comprendre qu'il faut préserver cet outil médical car ce sont les premiers garants de la sécurité. »

« La plupart des agents agressés ont quitté Bélep en faisant

L'Uni est inquiète de la date de la troisième consultation

Lors d'une conférence de presse le vendredi 4 juin, l'Uni par la voix de Louis Mapou, chef de groupe au Congrès et de Victor Tutugoro, a regretté « le passage en force de l'État » au sujet de la date de la troisième consultation, une attitude « qui peut poser des difficultés. »

« **Ce n'est pas un refus du dialogue ou de la discussion.** »

Invité du journal télévisé le dimanche 6 juin, Louis Mapou rappelle que si c'est la première fois que l'Uni déclinait ce genre d'invitation de la part de l'État depuis 1988, c'était pour se conformer à un principe, celui que toutes les réunions de ce type nécessitent un temps de préparation approfondie. « Le document de 44 pages (sur les implications du oui et du non) était suffisant, mais il est arrivé très tard, une semaine avant le déplacement à Paris. Nous ne sommes pas habitués à cette façon de travailler. Ce n'est pas de notre part un refus du dialogue ou de la discussion. »

Pas de mot d'ordre de boycott. « Ce n'est pas parce que nous avons déposé avec l'Union calédonienne un courrier demandant l'organisation du troisième référendum dès le 8 avril que cela présupposait nous souhaitions que la consultation se tienne le plus rapidement possible. »

Réponse sans hésitation à la question de l'hypothèse d'un boycott. « Nous sommes engagés dans le processus depuis le début, avec constance. Nous n'appellerons pas au boycott » poursuit Louis Mapou.

Il est encore possible de trouver une nouvelle date

« Ce référendum en fin d'année ne nous convient pas et nous demandons encore, parce que c'est encore possible, qu'une autre date soit choisie. Il y a un changement de règle dans la façon de travailler avec l'État qui nous pose difficulté. »

Le chef du groupe souligne le fait que « le processus n'en est qu'à son début ». « Le comité des signataires doit être saisi de cette date, le congrès de la Nouvelle-Calédonie également. »

Le fait que l'actuel ministre des Outre-mer puisse se positionner en tant que chef de campagne d'Emmanuel Macron pour la prochaine présidentielle est évoqué. « Ce qui fait l'objet d'une grosse inquiétude de notre part, c'est le

fait de savoir qui pourra garantir parmi tous ceux qui se sont engagés dernièrement à Paris que le processus tel qu'il a été évoqué, avec le calendrier tel qu'il a été défini vont être tenus ? Il n'y a pas eu d'accord. »

Le référendum en fin d'année ?

« Quelles vont être les réactions des uns et des autres dans un contexte de pleine campagne présidentielle. Il y a une forme de fuite en avant. Les loyalistes avaient tous plaidé pour une ouverture du dialogue pour aller jusqu'en 2022. Là, tout d'un coup, on oublie. »

A propos du nickel : « Je considère que le rapport établi par la Chambre territoriale des comptes sur la Sofinor et la gestion du nickel sont des rapports à charge » indique Louis Mapou. « Il y a très peu de contextualisation des différentes étapes que nous avons connues dans la mise en œuvre du développement de l'économie minière. Il n'est même pas indiqué que nous avons des investisseurs de renommée mondiale chez nous. La Chambre territoriale des comptes tire à boulet rouge sur la gouvernance et sur cette structuration qui sont nées de discussions politiques, d'accords politiques. »



Louis Mapou rappelle que si pour la première fois, l'Uni déclinait ce genre d'invitation de la part de l'État depuis 1988, c'était pour se conformer à un principe, celui que toutes les réunions de ce type nécessitent un temps de préparation approfondie.

valoir leur droit de retrait, le président de la province Nord ne pouvait pas s'y opposer » indique-t-on du côté de l'exécutif provincial. « La responsabilité de la collectivité est engagée en cas d'agression mortelle » évoquant le souvenir de Dominique Canavelli, infirmière mortellement blessée par un déséquilibré en 2002 à Bélep.

L'un des enfants, un nourrisson, est décédé au cours de son transport au Médipôle, il aurait été victime d'une crise d'asthme. L'hélicoptère du SMUR ne serait venu sur place que le lendemain de l'appel. L'autre est un enfant d'un an tombé d'une voiture en marche.

Les gendarmes sont présents quotidiennement sur l'archipel, indique la Commissaire déléguée pour la province Nord, Annick Baille. Ils ont pour mission de faire respecter l'ordre public, compétence de l'État.

Mardi 1^{er} juin : A Paris, le quotidien Le Monde rapporte **qu'un accord aurait été trouvé autour de la date du 3^{ème} référendum**. La date du 12 décembre est avancée. Quel que soit le résultat de la consultation, elle sera suivie d'une période de de transition de deux ans. « *Indépendante ou non, la Nouvelle-Calédonie va devoir se réinventer* » conclut le journaliste, Patrick Roger. Le ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu avait déjà rappelé que quel que soit l'avenir institutionnel du pays, les transferts financiers en provenance de l'Hexagone ne resteraient pas au niveau de ceux de ces dernières années.

Sur la date du troisième référendum, l'État a tranché.

A l'issue du conseil des ministres le mercredi 2 juin, le ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu confirme que l'État, « *qui en a la compétence exclusive* », a décidé que la troisième consultation se tiendrait le 12 décembre 2021, même si la date ne fait pas consensus. « *Il s'est avéré au cours des discussions qu'il y avait une forme d'urgence sur le jour d'après* » explique-t-il. « *Nous considérons que l'intérêt général commande de faire cette consultation référendaire le plus tôt possible.* »

10 milliards de francs pour soutenir la stratégie sanitaire.

Jeudi 3 juin, le ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu annonce qu'un soutien financier exceptionnel de 10 milliards va être accordé à la Nouvelle-Calédonie, « *pour l'aider à faire face à la pandémie et à ses conséquences sanitaires, sociales et économiques.* » L'État prendra à sa charge la quarantaine instaurée par le gouvernement depuis 2020, quatorzaine devenue aujourd'hui « *septaine* » pour les personnes vaccinées.

Inquiétude autour de l'offre de soins. Mardi 7 juin, les représentants du Centre Hospitalier Territorial, de la Cafat et de la Fédération hospitalière de France interpellent les responsables politiques sur les déficits du RUAMM qui, en l'état actuel de ses comptes, ne pourra pas finir l'année. Il manque en moyenne près de 13 milliards de francs pour couvrir les dépenses de santé. Les dettes du CHT ne cessent de s'accumuler, ce qui pèse lourd sur l'économie locale.

Un plan de redressement du RUAMM a été avancé par

le 16^e gouvernement. Il prévoit tout d'abord de souscrire un emprunt de 25 milliards afin d'éponger l'ensemble des dettes. Pour dégager la trésorerie suffisante pour équilibrer le régime du RUAMM, il avait été prévu de lui affecter, au moins provisoirement, le produit de la future taxe sur les produits sucrés. Une autre taxe devait venir en renfort, « *une augmentation de la CGS ou la reconstruction de la TGC ou une autre forme de fiscalité* », selon le directeur général de la Cafat, Xavier Martin.

Faute de trésorerie, les hôpitaux, à commencer par le Médipôle, pourraient ne plus pouvoir maintenir leur niveau de prestations.

La veille, la clinique de Nouville avait annoncé que par manque de personnel anesthésiste, la clinique Kuindo-Magnin n'assurerait plus les accouchements à partir du 15 juin.

Fin mai, le centre d'assistance à la procréation était mis à l'arrêt faute de biologistes, laissant des couples dans le désarroi.

La vaccination à partir de 12 ans. « *On doit atteindre un taux de vaccination très important avant de rouvrir les frontières et permettre de nouvelles perspectives pour la Nouvelle-Calédonie* » indique le porte-parole du gouvernement Christopher Gygès en annonçant le mercredi 9 juin que la vaccination va désormais être accessible à partir de 12 ans.



La vaccination anti-Covid est désormais accessible à partir de 12 ans.

Paul Néaoutyine et l'affaire « Fleur de vie ». Le président de la province Nord a été condamné en appel, mardi 15 juin, à 4 mois de prison avec sursis et à un million d'amende dans l'affaire « *Fleur de vie* ». Pour rappel, entre 2010 et 2016, la collectivité avait subventionné le GIE transport handicap Nord, une structure émanant de l'association Fleur de vie, pour le ramassage scolaire d'enfants handicapés. La justice reproche au président de la province d'avoir passé un marché sans lancer d'appel d'offres. La province Nord a assuré ce service pour répondre en urgence à un besoin des familles. Le transport des enfants handicapés ne relevant pas de la compétence de la province Nord, c'est pour cette raison qu'il n'a pas été lancé d'appel d'offre, avance la défense du président de la province. **Le tribunal a reconnu qu'il n'y avait**

2^e édition

LE RENDEZ-VOUS des petits ENTREPRENEURS

un événement cci
NOUVELLE-CALÉDONIE



**Tu as entre 6 et 17 ans ?
Lance ton entreprise d'un jour
et vends tes produits ou services
le dimanche 3 octobre 2021 !
Nouméa, Païta, Bourail, Koné,
Poindimié et Lifou**

Possibilité
de se géolocaliser
pour les participants
n'habitant pas
sur un des lieux de
rassemblement.



Inscriptions jusqu'au 3 septembre 2021
sur : www.rdvpetitsentrepreneurs.nc



PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES 2021

Permanences juridiques confidentielles et gratuites
SANS RENDEZ-VOUS (dans la limite de 10 personnes)

Julie BEUROIS ☎ 86 05 92 @droits.nc@gmail.com



POUEMBOUT / PWËBUU

Mairie - 8 h / 12 h
Contact mairie - 47 70 00

- 03 JUIN
- 17 JUIN
- 08 JUILLET
- 29 JUILLET
- 05 AOÛT
- 26 AOÛT
- 09 SEPTEMBRE
- 14 OCTOBRE
- 04 NOVEMBRE
- 02 DÉCEMBRE

POYA / NÈKÔ

Ancienne Mairie - 8 h / 12 h
Contact mairie - 47 12 50

- 15 JUIN
- 29 JUIN
- 06 JUILLET
- 20 JUILLET
- 03 AOÛT
- 07 SEPTEMBRE
- 05 OCTOBRE
- 02 NOVEMBRE
- 30 NOVEMBRE

Financement Commune de POUEMBOUT / PWËBUU

Financement Commune de POYA / NÈKÔ

ACHÈTE CORNES DE CERF

Cornes récentes, propres

1000F
le kilo



Autre qualité,
nous consulter

Collecte sur demande dans l'ensemble du pays

Tél. : 90.05.55 kejaon@gmail.com

Kejaon 1 - Ridet n°1 310 788 001

eu aucun enrichissement personnel dans cette affaire.

Paul Néaoutyine a annoncé son intention de se pourvoir en cassation.

Yves Dassonville est décédé. Haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie de 2007 à 2010, Yves Dassonville avait également été membre de la Mission d'écoute et de conseil sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie aux côtés de François Garde, Régis Fraisse, Jean-François Merle et Alain Christnacht. Il avait dans ce cadre participé à un travail d'expert sur le périmètre des compétences à transférer à la Nouvelle-Calédonie. Dans un communiqué, le président de la province Nord Paul Néaoutyine salue la mémoire de « celui qui aura marqué l'histoire de la Nouvelle-Calédonie sur le plan institutionnel et adresse ses condoléances à sa famille ».

Mercredi 16 juin : le nouveau Haut-commissaire Patrice Faure est reçu à la province Nord.

Nommé le 19 mai dernier, l'ancien préfet du Morbihan est un connaisseur de l'Outre-mer. De 2017 à 2019, il a en effet été préfet de Guyane. Passé par la Direction générale de la Sécurité extérieure en 2002, Patrice Faure a rejoint le cabinet militaire du ministère de l'Outre-mer en 2004. Il a ensuite été directeur des services du cabinet du préfet de Mayotte avant de rejoindre le cabinet d'Yves Jego en 2008 en tant que chef de cabinet, lorsque celui-ci était ministre de l'Outre-mer sous la présidence de Nicolas Sarkozy. En 2011, il a été sous-directeur des moyens nationaux à la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises. Une expérience riche pour un haut fonctionnaire qui se présente comme un homme de dialogue, dans une période charnière de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie.



Le nouveau Haut-commissaire Patrice Faure a été accueilli par le président de la province Nord Paul Néaoutyine, les élus et l'administration provinciale. (© Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie)

Les surprises du ciel : après une « boule de feu » apparue dans le ciel le 14 juin, un nouveau phénomène étonnant, une spirale, a été observé le vendredi 18 juin. Selon les informations recueillies par l'association calédonienne d'astronomie, il s'agissait du 2^e étage d'une fusée chinoise qui avait décollé ce même jour du centre de lancement de



Une spirale a été observée le 18 juin dans le ciel calédonien. Un phénomène étonnant lié au lancement d'une fusée chinoise avec des satellites à son bord, selon l'association calédonienne d'astronomie. (© Association calédonienne d'astronomie).

Xichang avec 4 satellites à son bord. L'association calédonienne d'astronomie cite les propos de l'astronome américain Jonathan McDowell qui explique qu'après avoir complété sa mission, « l'étage aurait expulsé son carburant pour éviter qu'il n'explose sur orbite du fait de la pression résiduelle dans les réservoirs. »

Pour le phénomène du 14 juin, il s'agissait, toujours selon l'association calédonienne d'astronomie, lors de sa rentrée dans l'atmosphère, d'une partie d'une fusée lancée il y a deux ans. Les images-amateurs montrent un ou plusieurs objets « en feu » traversant le ciel de Nouvelle-Calédonie et du Vanuatu à assez basse altitude, assez lentement puisque certaines vidéos ont filmé le phénomène pendant une minute.

Les partis indépendantistes en comité directeur et en séminaire.

Samedi 19 juin, l'Union calédonienne est réunie en comité directeur à Waa Wi Luu (Houaïlou) pendant que l'Uni tient un séminaire à Koohnê, avec dans les deux cas le troisième référendum comme principal sujet de discussion. « La date du 3^{ème} référendum est maintenant connue et nous relèverons encore ce défi » indique Daniel Goa, le président de l'Union calédonienne, dans son discours d'introduction, soulignant que la date a été décidée unilatéralement par l'État. « Il est dommage de ne pas avoir été entendu sur la date de 2022 car le dialogue qui s'est ouvert à Paris et les discussions très franches qui s'en suivirent laissaient augurer une vraie place pour imaginer tous ensemble d'autres voies, construire d'autres horizons et une véritable coopération pour préparer notre futur. (...) Nous avions proposé « le grand consensus calédonien ».

De son côté, pendant son 2^e séminaire, l'Uni oriente son travail sur la stratégie de la campagne, les relations que le nouvel État entretiendrait avec la France, les grandes orientations constitutionnelles, ainsi qu'une analyse de l'opinion de la population sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, telle que la présente l'enquête réalisée par l'État.

A la question sur l'avenir du FLNKS, Louis Mapou répond « qu'il faudra reprendre les chemins coutumiers pour

voir dans quelles mesures on reprend le travail ensemble. On ne peut pas dire qu'il y a des relations apaisées au sein du FLNKS puisqu'il faut d'abord qu'on se rencontre. »

Une majorité en faveur de la date du 12 décembre. Le 23 juin, les élus du Congrès ont voté, à 28 voix pour sur 54, en faveur du projet de décret présenté par l'État sur l'organisation de la troisième consultation. La date de la consultation, le 12 décembre prochain, n'est pas le seul sujet qui a fait débat pendant quatre heures. Les nouveaux électeurs, les procurations, les listes électorales, les bureaux de vote décentralisés ou encore l'utilisation des deux drapeaux ont également été au cœur des échanges. Au sein du groupe Union calédonienne, l'Éveil océanien a voté pour le décret, la DUS contre et les autres se sont abstenus. L'Uni a voté contre, s'inquiétant d'une « spirale d'instabilité » Pour rappel, en octobre 2019, le Premier ministre Édouard Philippe avait assuré que l'État avait exclu que cette troisième consultation puisse être organisée entre le milieu du mois de septembre 2019 et la fin du mois d'août 2022.

Une période de convergence et de stabilité jusqu'au 30 juin 2023. Dans son intervention du 2 juin, le ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu a évoqué « le jour d'après », le lendemain de la consultation. « L'État propose une période de convergence et de stabilité du 13 décembre 2021 au 30 juin 2023. Avec cette transition, l'État veut sécuriser la fin de l'accord de Nouméa dont il est signataire et donner de la visibilité sur les discussions qui suivront. Cette période permettra de préparer un projet consensuel dans un cadre conforme au résultat du scrutin. (...) Ce projet sera soumis à une nouvelle consultation, laquelle constituera le premier acte de cette nouvelle ère de l'après-accord de Nouméa. Ce projet -au-delà de la question centrale de la souveraineté et du lien de celle-ci avec la France- devra traiter des autres enjeux majeurs du territoire, comme les inégalités sociales et économiques, le système éducatif, le bilan de la décolonisation, la place de la Nouvelle-Calédonie dans son environnement régional, un travail collectif de mémoire et de réconciliation. » ■

Étudier les fonds marins de la côte Est

Le Museum national d'histoire naturelle démarre une nouvelle campagne océanographique. L'Alis, navire océanographique de l'IRD, a quitté Nouméa le 27 juin pour explorer les fonds marins de la côte Est, entre 100 mètres et 1200 mètres de profondeur.



Une équipe de scientifiques, à bord de l'Alis, navire océanographie réalise une campagne sur la côte Est à la découverte des fonds marins ce mois de juillet. (© Sarah Samadi)

Des échantillonnages seront réalisés très loin des côtes, à des profondeurs importantes, dans des zones encore peu explorées. Le navire se mettra à l'abri du récif barrière certains soirs pour permettre à l'équipage de se reposer. Une équipe pluridisciplinaire est à bord : des spécialistes de différents groupes d'invertébrés, mollusques, crustacés, vers, coraux, ainsi que des géologues. Aux côtés des services du Museum national d'histoire naturelle, de l'IRD, des agents du service de géologie de la Nouvelle-Calédonie collaboreront à ces travaux de recherche fondamentale. Ils doivent permettre d'enrichir la connaissance du milieu marin et de découvrir de nouvelles espèces. Des restitutions publiques des travaux sont prévues à l'issue de la campagne océanographique qui s'achève le 31 juillet.



(© Sarah Samadi)



(© Sarah Samadi)



(© Sarah Samadi)

Unanimité autour du budget supplémentaire

A l'occasion de l'assemblée du 25 juin, les élus de la province Nord ont adopté le compte administratif 2020 et le compte de gestion. L'unanimité s'est également exprimée autour du budget supplémentaire 2021. Si la maîtrise des dépenses est toujours d'actualité, les indicateurs sont aujourd'hui au vert, alors que la crise économique perdure depuis maintenant six ans.

Chaque année à cette période, la collectivité examine le compte administratif de l'année précédente. Il s'agit d'ajuster les prévisions aux opérations réellement réalisées. Cela permet également d'observer des tendances et les principaux indicateurs financiers.

Le budget de la province Nord provient à près de 80% de dotations légales. En 2020, les prévisions ont été plus prudentes, ce qui a permis à la collectivité de bâtir son budget de façon plus sereine, en dépit d'un contexte toujours morose. On se rappelle qu'en 2019, la dotation globale de fonctionnement avait été réduite de près de 700 millions en cours d'année.

Le budget 2020 avait été préparé dans l'optique de maintenir une épargne brute à un niveau suffisant, tout en poursuivant la rationalisation et la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Le plan pluriannuel d'investissement a été revu à la baisse et une nouvelle fois ajusté aux capacités financières de la collectivité. Il s'agissait également de maîtriser l'endettement.

Crise sanitaire

Le début de l'année 2020 a été marqué par l'irruption de la Covid en Nouvelle-Calédonie. « *La situation aura été moins catastrophique que prévue, ce qui aura permis de maintenir le niveau des dotations versées aux provinces sans utiliser le prêt contracté à cet effet par la Nouvelle-Calédonie* » indique le rapport remis aux élus. Le confinement aura toutefois eu des répercussions, en particulier sur la réalisation des opérations d'investissement.

Pour l'année 2020, une baisse de 3% des dépenses de fonctionnement est constatée, notamment grâce à la diminution de ces dépenses dans le



Le compte administratif 2020 et le budget supplémentaire 2021 ont fait l'unanimité dans l'hémicycle.

cadre du Plan pluriannuel de fonctionnement.

Les recettes sont en baisse de 2,26% dans la section d'investissement. A noter parmi les évolutions significatives, le remboursement par Nord avenir d'une avance qui lui avait été accordée.

En ce qui concerne la section d'investissement, des opérations ont pris du retard en raison de la crise sanitaire. L'habitat par exemple. Le partenariat avec les communes est également en recul du fait que la collectivité ne finance plus systématiquement tous les projets des communes, mais se concentre en priorité sur les opérations « sécuritaires » ou les opérations déjà enclenchées.

Une épargne brute positive

L'un des indicateurs importants dans l'analyse du compte administratif est l'épargne brute, d'un montant de 1,192 milliard en 2020. Pour la troisième année consécutive, la province Nord a dégagé une épargne positive, « *le résultat d'une gestion saine des finances de la collectivité.* »

L'épargne brute permet le remboursement annuel de l'emprunt. En cas de reliquat, il sert à compléter le financement de la section investissement. Face aux difficultés économiques de ces dernières années, la province Nord a choisi deux options pour maintenir ses objectifs de développement

économique et de rééquilibrage : solliciter le fonds de roulement et avoir recours à l'emprunt. Le taux d'endettement reste conséquent, mais la capacité de la collectivité à assumer le remboursement de la dette se maintient. Son ratio de solvabilité reste stable. Le fonds de roulement s'élève aujourd'hui à 8,661 milliards. « *Les travaux sur les compétences des collectivités devront se poursuivre car en plus d'apporter un cadre clair et commun sur lequel s'appuyer pour construire un budget, ils seront également une opportunité de trouver des marges de manœuvre à réallouer vers des services adaptés aux besoins de la population de la province Nord* » conclut le rapport du compte administratif 2020.

9,7 milliards de budget supplémentaire

Le 25 juin, les élus ont également adopté le budget supplémentaire 2021 qui s'élève à 9,73 milliards, 3 milliards en investissement et 6,7 milliards en fonctionnement. Le budget de la collectivité est ainsi porté à 44,957 milliards.

Par rapport aux prévisions, les dotations en provenance de la Nouvelle-Calédonie sont revues à la hausse : + 956 millions pour la dotation globale de fonctionnement, + 24 millions pour la dotation globale d'équipement. ■

Les réactions des groupes politiques

Le groupe Union calédonienne a salué la démarche de rigueur « *qu'il faudra poursuivre* ». Il a appelé de ses vœux un partenariat province-communes plus volontariste. Il a également encouragé les efforts consentis et la poursuite de la concertation sur les compétences des différentes collectivités.

« *Nous sommes satisfaits de constater que le taux d'exécution budgétaire correspond globalement aux prévisions émises lors du BP 2021* » a souligné de son côté le groupe Uni. « *Depuis 2018, la collectivité provinciale parvient à afficher des indicateurs positifs permettant de consolider son équilibre financier et dégager un fonds de roulement confortable, alors que les recettes fiscales diminuent.* »

« *Je découvre avec satisfaction l'évolution des indicateurs qui vont dans le bon sens* » indique Alcide Ponga du groupe Agissons pour le Nord. « *Il faut continuer à travailler dans ce sens et voir comment on peut dynamiser notre économie.* »

En bref

- En 2020, 18 456 personnes bénéficient de l'aide médicale (13 699 carte A, 4 757 carte B). Entre 2014 et 2020, c'est près de 2 288 bénéficiaires en plus.
- En 2021, la Dotation globale des hôpitaux, la DGF, ne figure plus dans le budget de la province Nord mais a été reprise au budget de l'Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie pour un montant de 886 millions.

1,8 milliard de fonds de roulement

D'un montant de 16 milliards en 2013, le fonds de roulement a été régulièrement sollicité ces dernières années. Le niveau le plus bas a été atteint en 2017. Depuis, il a remonté pour atteindre aujourd'hui un niveau jugé satisfaisant, soit 1,8 milliard.

A l'ordre du jour également

Un intervenant social au sein de la gendarmerie

Les élus ont adopté une délibération en vue d'un partenariat avec la gendarmerie pour le recrutement d'un intervenant social, un poste financé également par l'État. Dans le cadre de la charte d'engagement « *Agir ensemble pour lutter contre les violences faites aux femmes et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes* », la province Nord s'engage d'une part à consolider sa lutte contre les violences faites aux femmes et d'autre part à lancer les prémices, puis à développer, une politique publique axée sur les questions de genre.

Un plan contre l'illettrisme

Une dynamique a été impulsée par les forces vives calédoniennes en 2017 pour lutter contre l'illettrisme. La province Nord s'engage concrètement dans ce sens pour permettre à chacun de ses concitoyens de maîtriser les compétences essentielles de la vie personnelle et professionnelle. Dans cette perspective, un plan actif et progressif sera mis en place, axé sur la (ré) acquisition des compétences essentielles, plan qui se divise en quatre domaines : communiquer dans son environnement de travail, réfléchir et résoudre des problèmes, travailler en respectant les règles, se situer en tant que citoyen.

Le service civique élargi

Des volontaires du service civique vont être installés dans tous les établissements scolaires privés et publics, y compris les internats et le centre de formation de la province Nord à Tuo Cèmuhi (Touho).

Institut agronomique calédonien

Une enveloppe de 62,5 millions est accordée à l'Institut agronomique calédonien (IAC) pour contribuer au financement de son fonctionnement. La participation s'inscrit dans le cadre du contrat de développement État/intercollectivités au service du développement agricole et rural en Nouvelle-Calédonie.

L'IAC est organisé en trois domaines de recherche :

- Biodiversité et ressources,
- Fonctionnement des agroécosystèmes et interactions biologiques,
- Transformations rurales et agricoles.

Un Bureau d'information jeunesse et Maison des associations à Kooehnê

L'ancien dispensaire de Kooehnê va être réhabilité et transformé en Bureau d'information Jeunesse et Maison des associations, un projet retenu dans le cadre du contrat de développement 2017-2021. L'objectif est de créer un guichet unique regroupant plusieurs partenaires privés, publics et associatifs. Cette structure répondrait à la demande d'informations de la part des jeunes et permettrait de disposer d'espaces d'écoute et de conseil auprès des professionnels de santé, de l'emploi, de l'insertion... La maîtrise d'ouvrage est confiée à la Saeml Nord aménagement pour un coût estimé à 80 millions. Cette délibération est la seule qui n'a pas fait l'unanimité ce jour-là, l'Union calédonienne votant contre.

Une aide au Groupement des fermes aquacoles

Dans le cadre du soutien à la filière crevettes en Nouvelle-Calédonie, la province Nord octroie une subvention de 5 millions au Groupement des fermes aquacoles de Nouvelle-Calédonie pour son fonctionnement en 2021.




Du lundi au jeudi à 18h

+ 059735387

LE JT

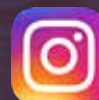
EN DIRECT



 Retrouvez les replays sur www.caledonia.nc et suivez-nous sur les réseaux sociaux



Caledonia la télé qui nous rapproche



caledonia.nc

Financer la formation professionnelle

Tous les employeurs à partir d'un salarié peuvent bénéficier d'aides pour accompagner leurs plans de formation et les financer. C'est le message délivré par les conseillères du Fonds interprofessionnel d'assurance formation (Fiaf) lors de leur passage dans le Nord.

Créé en 2017, le FIAF, fonds interprofessionnel d'assurance formation est une association loi 1901 qui collecte auprès de la Cafat les 0,2% que chaque employeur d'au moins un salarié verse obligatoirement pour financer la formation professionnelle continue. Le FIAF peut reverser jusqu'à 400 000 XPF par an et par structure pour financer la formation, quel que soit le nombre de salariés. Un atout pour les petites entités ! Les associations et tous les employeurs d'au moins un salarié, qu'il soit en CDD (contrat à durée déterminée) ou CDI (contrat à durée indéterminée) peuvent en bénéficier.

Coûts de formation et frais annexes

Le budget annuel du FIAF s'élève à 400 millions. La Cafat lui reverse tous les trimestres la collecte réalisée. « En général, les employeurs savent qu'ils cotisent mais ne savent pas comment acheter de la formation pour permettre à leurs salariés de monter en compétences » indiquent Jill Serve, chef de projet et Laurence Anewy, conseillère formation. L'aide financière peut concerner les coûts de formation, mais aussi la rémunération du salarié pendant sa période de formation ou des frais de dépla-

cement, d'hébergement ou de restauration.

Le FIAF peut également accompagner gratuitement les employeurs à définir les besoins en formation de leurs salariés. Pour les entreprises de plus de quinze salariés, l'association leur propose un outil pour définir leurs besoins et mettre en œuvre un plan de formation.

Le FIAF achète lui-même des formations spécifiques dans certains secteurs comme la maintenance des engins industriels, les formations ou le gardiennage, secteur où la réglementation depuis 2018 implique l'obligation de formation des salariés. Des formations coûteuses pour lequel l'intervention du FIAF peut être importante.

Des relais d'information

Début juin, deux conseillères du FIAF se sont déplacées dans le Nord pour rencontrer tous ceux qui peuvent être des relais d'information auprès des employeurs comme les agents provinciaux, les banques, les comptables ou les chambres consulaires. Elles sont également venues présenter l'offre phare du moment, l'offre *Relance* proposée en lien avec la crise sanitaire. « Il s'agit d'une enveloppe de cent millions, destinée aux employeurs qui connaissent des diffi-



Jill Serve, chef de projet et Laurence Anewy, conseillère formation sont venues dans le Nord présenter le fonctionnement du FIAF, le Fonds interprofessionnel d'assurance formation. (Photo DR)

cultés financières, soit pour accompagner la montée en compétences de leurs salariés, soit pour former des salariés qui vont être licenciés. Nous proposons des bilans de compétences aux salariés qui ont besoin de reprendre confiance, pour leur permettre d'évaluer comment ils peuvent réutiliser leurs compétences autrement. » ■

Pour tout renseignement, un site internet : www.fiaf.nc
Tél 47 68 68 - contact@fiaf.nc



Une initiative pour préserver la mangrove de Vook

A l'occasion de la journée de l'environnement le 5 juin, l'association Patrimoine et histoire de Voh a lancé son travail de restauration de la mangrove. Un écosystème aux multiples richesses, aujourd'hui menacé.



La commune de Vook (Voh) compte quelque 3230 hectares de mangrove. Une zone tampon essentielle entre la terre et la mer qui reste sensible face à diverses influences, en mer comme sur terre. « En 2040, cet écosystème pourrait avoir disparu à l'échelle de la planète » avance Fabienne Bourdeau, chargée de mission au centre d'initiation à l'environnement et spécialiste des mangroves de passage dans la commune. Avec Dominique Fleurot, botaniste amateur, elle est venue ce jour-là conseiller les membres de l'association Patrimoine et histoire de Voh (PHV) qui entendent lancer un programme de restauration de la mangrove à l'occasion de la journée de l'environnement le 5 juin. Le projet est d'organiser une journée de ramassage des déchets et de lancer une pépinière pour replanter de la mangrove.



Avant le 5 juin, Fabienne Bourdeau, spécialiste de la mangrove au sein du CIE et Dominique Fleurot sont venus partager leurs connaissances sur cet écosystème menacé avec les membres de l'association Patrimoine et histoire de Voh.

Privilégier la diversité

La visite sur différents sites, notamment la zone de tanne, permet d'ap-

précier les différentes plantes de la mangrove, adaptées à leur environnement. Cette partie reculée dans les terres, zone peu souvent submergée, est caractérisée par des sols à forte te-

neur en sel. « Dans cette arrière-mangrove, on peut mesurer jusqu'à 110 g de sel par litre d'eau, alors qu'habituellement, l'eau de mer contient 35 g par litre. Le sel se dépose sur le sol, rendant toute vie impossible, à l'exception de quelques bactéries. »

Un peu plus loin, un « palétuvier aveuglant » attire l'attention du groupe. Il existe des plantes mâles et des plantes femelles. Ses feuilles contiennent un lait qui peut abîmer les yeux. D'où son nom. « Il est aussi important de cultiver cette plante et la replanter. La mangrove abrite de nombreuses espèces, il est nécessaire de révégétaliser avec de la diversité. » Les botanistes invitent à observer et apprécier l'intelligence environnementale, la dynamique des mangroves. Et à la reproduire au plus juste possible dans les opérations de restauration. ■



Le 5 juin à Vook (Voh), Jean-Noël Lepeu, chef de Wagap, est venu présenter le travail de restauration de la mangrove qu'il mène sur la côte Est, un travail présenté en 2017 lors du forum des comités de gestion patrimoine mondial (© Association Popwadene)

La commissaire déléguée visite les structures dédiées aux femmes

Annick Baille a découvert la Maison de la femme à Païamboué (Koohnê) puis le Centre d'accueil des femmes en difficulté à Vook (Voh), deux structures mises en place par la province Nord en faveur des femmes, le mercredi 26 mai. La commissaire déléguée était accompagnée par Nadeige Faivre, première vice-présidente de la province Nord.



Le fonctionnement du Conseil des femmes de la province Nord, structure qui rassemble les fédérations, a été détaillé par sa nouvelle présidente, Gilda Boahoume-Arhou à la commissaire déléguée Annick Baille qui se rendait pour la première fois à la Maison de la femme de Païamboué.



« L'État finance des actions en faveur des femmes, notamment dans le cadre du fonds de prévention de la délinquance » souligne la Commissaire déléguée alors qu'elle visite le centre d'accueil des femmes en difficulté à Voh avec Nadeige Faivre, vice-présidente de la province Nord et des représentantes de l'association Cœur de femmes de Voh, association qui a été moteur dans la création de cette structure. (© Haut-Commissariat NC)

Salon de l'horticulture : incontournable !

Depuis quinze ans, le salon de l'horticulture organisé par l'association Horti Neva est devenu un rendez-vous incontournable de tous les amateurs de jardin. A Pouembout, les 5 et 6 juin, quelque mille-huit-cents visiteurs ont déambulé entre des stands variés.



Service de brouette : un petit plus appréciable pour transporter ses achats !

Du choix et de la variété, des conseils : les visiteurs apprécient le contact direct avec les horticulteurs du Nord. (© FB Horti Neva)



Le chantier de construction du centre de détention de Koohné a bien progressé malgré les aléas climatiques.

Le chantier de la prison, perspective d'insertion

Sur le chantier de construction du centre de détention à Koohné, trois jeunes qui étaient très éloignés de l'emploi ont terminé leurs parcours d'insertion au sein d'entreprises. Deux autres interviendront auprès d'une société d'espaces verts en fin du chantier. Au total, cinq jeunes vont bénéficier de la « *clause d'insertion* », avec un accompagnement de la Mission d'insertion des jeunes de la province Nord. Une première en Nouvelle-Calédonie.

Adoptée en mars 2019 par le Congrès de Nouvelle-Calédonie, la « *clause d'insertion* » permet d'intégrer des personnes très éloignées du marché du travail sur des chantiers comme celui du centre de détention actuellement en construction à Koohné. Des personnes sans qualification et avec peu ou pas d'expérience professionnelle. Le projet à Koohné prévoyait cinq parcours d'insertion de neuf mois pour des jeunes de 20 à 35 ans, deux auprès d'une entreprise de gros-œuvre, un autre dans une société de voirie et réseaux divers et deux dans une entreprise d'espaces verts. L'embauche de jeunes éloignés de l'emploi faisait partie du cahier des charges soumis à chaque entreprise. « *Le parcours se déroule en trois phases de trois mois* » explique Elga Kavisoibandou, coordinatrice de l'action sociale et professionnelle de la MIJ PN pour la côte Ouest et référente « *clause d'insertion* ». Chacun des jeunes bénéficie pendant cette période du statut de travailleur en insertion, avec un accompagnement d'un conseiller en insertion de la

MIJ et d'un encadrant technique. Les jeunes concernés doivent pouvoir se loger près de Koohné pendant cette période de neuf mois. Les trois premiers bénéficiaires de ce dispositif, âgés de 20 à 23 ans, étaient originaires de Koumac pour deux d'entre eux et un de Ouégoa.

Remises à niveau

La première période de trois mois est une phase d'adaptation, rémunérée à 50% du Smig. « *Pendant cette première période, nous leur proposons des remises à niveau en mathématiques et en français afin d'acquérir le niveau du CCE, le certificat de compétences essentielles, une option qui s'offre à eux* » poursuit Elga Kavisoibandou. « *On les accompagne également au niveau administratif, pour leurs papiers d'identité, l'ouverture d'un compte en banque, l'aide médicale... On les aide à faire leur CV, à rédiger une lettre de motivation. On simule un entretien d'embauche. Et on travaille sur le savoir-être : être ponctuel, respectueux...* » La deuxième phase de trois mois est celle de l'immersion en entreprise,

rémunérée à 65% du Smig. Le travailleur en insertion est aussi accompagné par un encadrant technique. « *Nous avons fait appel à un prestataire, Guy Mindia* » indique Elga Kavisoibandou. Au sein de l'entreprise, les jeunes en insertion bénéficient d'un tuteur.

La troisième phase est intitulée « *pré-emploi* », elle est rémunérée à 75% du Smig. Le travailleur en insertion doit alors être autonome. Il continue à être accompagné par un tuteur au sein de l'entreprise. L'objectif est d'amener le jeune en insertion vers l'emploi.

Remarqués positivement

« *Sur les trois jeunes qui ont terminé leur parcours d'insertion avec la MIJ sur le chantier du centre pénitentiaire, tous se sont fait remarquer positivement* » se félicite la référente clause d'insertion de la MIJ. « *Deux ont poursuivi au sein de l'entreprise en contrat d'intérim. Au moment du deuxième confinement, l'un des deux a été sollicité pour aller travailler à Nouméa. Cela n'était pas possible pour lui, mais l'entreprise*



L'an dernier, Nathalie Boissou-Comtois, cheffe de projet du centre de détention de Koné présentait au maire et au Haut-Commissaire, en visite ce jour-là, une exposition présentant l'établissement, exposition qui a tourné dans les différentes communes du Nord. (© Haut-commissariat de la République en NC)

a promis de le rappeler pour une prochaine mission. Le deuxième est toujours sur le chantier. Celui qui a été embauché en CDD travaille toujours avec la même société. »

En fonction de l'avancée du chantier, deux jeunes en insertion intégreront l'entreprise chargée des espaces verts du centre de détention. « *Nous attendons de connaître la date de début des travaux pour lancer le recrutement et caler la phase d'adaptation de trois mois. »*

Nathalie Boissou-Comtois, cheffe de projet du centre de détention de Koohné a pu mesurer combien le volet accompagnement social et technique assuré par la MIJ était essentiel pour la réussite du dispositif.

La même philosophie

« *La clause d'insertion est mise en œuvre pour la première fois en Nouvelle-Calédonie* » poursuit Nathalie Boissou-Comtois. « *C'est une grande satisfaction et en même temps, cela suscite aussi quelques craintes, notamment en raison des inconnues que représentent les délais. Mais c'est une bonne expérience, surtout dans le cadre d'un chantier comme celui-ci, celui d'un établissement qui a vocation à la réinsertion et à prévention de la récidive. C'est dans la droite ligne du projet, avec la même philosophie...* »

Retards de livraison de matériaux



Elga Kavisoibandou, coordinatrice de l'action sociale et professionnelle de la MIJ PN pour la côte Ouest est la référente « *clause d'insertion* ».

en raison des blocages au port en fin d'année dernière, pluies abondantes, cyclone qui a endommagé l'une des grues, confinement qui a ralenti l'activité, sans compter le ralentissement du transport maritime en raison d'un porte-conteneur coincé il y a quelques semaines dans le Canal de Suez... Le chantier a fait face jusqu'ici à de nombreux impondérables. Si le calendrier se recale petit à petit, le chantier est toujours prévu de s'achever durant l'année 2022.

Autour de la cheffe de projet, une petite équipe s'est d'ailleurs mise en place récemment pour préparer l'ouverture.

L'établissement est prévu pour accueillir 120 détenus, exclusivement



Originaire de Koumac, Robert Nazario a suivi les trois phases du parcours d'insertion avec assiduité. Il est aujourd'hui en contrat avec l'entreprise qui a réalisé le gros-œuvre. (© MIJ PN)

des hommes majeurs. L'implantation du centre pénitentiaire va générer une centaine d'emplois, notamment des postes de surveillants pénitentiaires. Un concours a été mis en place et les résultats ont été publiés durant le mois de juin. Les lauréats bénéficieront d'une formation de six mois à l'École nationale de l'administration pénitentiaire en métropole. Les entreprises ont elles aussi découvert en pratique le fonctionnement de la clause d'insertion et le rôle du tuteur auprès des travailleurs en insertion. Le dispositif pourrait, à l'avenir, être mis en œuvre sur d'autres chantiers. La « *clause d'insertion* » doit notamment être présentée prochainement aux maires lors de la réunion du partenariat province-communes. ■

Dispensaires

Dau ar (Bélep)	47 75 80
Canala	47 75 60
Hienghène	47 75 00
Kaala Gomen	47 75 70
Koohnê	47 72 50
Népoui	47 74 40
Ouégoa	47 74 80
Urgences CHN Pwêédi Wiimîa	42 66 66
Pwârâiriwâ (Ponérihouen)	47 75 30
Pweevo (Pouébo)	47 74 90
Pum (Poum)	47 74 70
Poya	47 74 30
Tuo-cêmuhi (Touho)	47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac	42 65 15
Waa-Wi-Luu	47 75 40

Sages-Femmes libérales

Koohnê - Logie Karine	42 39 47
Koohnê - Frédérique Klein	52 75 16
Koumac - Raymond Sylvaine	47 53 08
Poindimié - Élodie Marnas	71 49 80

Médecins libéraux

Koohnê - Dr Schlumberger	42 33 88
Koohnê - Dr Taleb	47 56 00
Koumac - Dr Forcin	47 58 55
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Nindiah	
Dr Castel-Bawa	47 13 14
Dr Tarpinian cardiologue	47 33 99
Poya - Dr Baecke	42 53 83
Pwêédi Wiimîa - Dr Genevois	42 36 36
Pwêédi Wiimîa - Dr Kiener	42 72 18
Voh - Dr Plantegenet Patrice	42 34 32
Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon	42 36 00

Infirmiers libéraux

Koohnê - JM Carre	47 35 46 / 78 13 14
Koohnê - Laurence Pidoux	91 09 28
Koohnê - Nora Rossetto	99 10 67
Pwêédi Wiimîa	42 33 00 / 42 44 00 / 47 17 97
Waa-Wi-Luu	42 53 02

Dentistes

Cabinet dentaire de Koohnê	47 38 88
Koumac	47 67 40 / 47 62 76
Pwêédi Wiimîa	42 74 14
Pwêebu	47 36 47

Pharmacies

Hienghène	47 30 30
Kaala Gomen	42 32 00
Koohnê	47 21 62
Koumac	47 59 60
Ouégoa	42 78 74
Pouembout (Mutualiste)	47 32 17
Pouembout (Pharmacie de)	41 94 41
Pwêédi Wiimîa	42 72 66
Pwârâiriwâ	42 78 00
Poya	47 10 81
Tuo-cêmuhi	42 80 00
Vook	42 48 01
Waa-Wi-Luu	42 50 50

Kinésithérapeutes

Hienghène	47 14 14
Koohnê	47 31 71
Koumac	47 62 47 / 42 70 70
Pwêédi Wiimîa	42 43 03
Pwârâiriwâ	42 70 15
Poya	42 54 16
Tuo-cêmuhi	47 14 14
Vook	47 27 23
Waa-Wi-Luu	42 48 42

Orthophoniste libérale

Koohnê - Pauline Gautier	87 60 97
Pwêédi Wiimîa - Caroline Hermann	54 31 13
Pwêédi Wiimîa - Marie Haas	91 91 77

Orthoptiste

Koohnê - Catherine Devillers	79 84 23
------------------------------	----------

Ostéopathe DO

Touho/Poindimié - Sylvain Dorien	47 14 14
----------------------------------	----------

Psychologue libérale

Pouembout - Fanny Sigal	77.89.49
-------------------------	----------

> Santé

Savoir dire non à l'enfant

Les parents d'aujourd'hui sont-ils trop cool avec leurs enfants ? Éduquer, c'est faire preuve d'autorité sans autoritarisme, afin de fixer les limites à son enfant. Savoir dire non. Ce qui permet à l'enfant de grandir en se sentant en sécurité.



Fixer des limites à son enfant, c'est faire preuve d'amour.

Très souvent on peut observer que les parents n'ont pas le dernier mot face à leur enfant. Craignent-ils une crise de colère ? Culpabilisent-ils à l'idée d'imposer leurs règles ? Préfèrent-ils éviter toute frustration ?

Assez régulièrement dans nos salles d'attente, on peut noter une forme de chantage comme modèle éducatif : « Si tu es sage, tu auras... », « Si tu n'es pas sage, on va te faire une piqûre ! », « Attention, ou je t'emmène voir le dentiste ! » ... et parfois même en cours de soins : « Si tu n'es pas sage, on te laisse ici ! ». Le chantage, c'est donner à l'enfant le pouvoir, exactement comme si c'était à lui de décider. En fait, c'est assez destructeur dans les liens parents/enfant et dévastateur pour l'enfant, sans oublier les fausses représentations qui lui sont imposées.

Fixer des limites

Éduquer c'est oser dire « NON », sans le moindre doute, et c'est donner une sécurité à l'enfant.

C'est lui donner SA place : à savoir, ce qu'il peut faire et comment il peut être en relation avec les autres... C'est lui transmettre ce qui est possible et ce qui ne l'est pas du tout.

Fixer des limites à son enfant, c'est faire preuve d'amour, c'est l'aider à grandir. Qui ne dirait pas NON à un enfant qui tenterait de toucher à une prise de courant ? En contrepartie, il peut sans danger toucher à l'interrupteur pour allumer la lumière.

Éduquer c'est faire preuve d'autorité, sans autoritarisme (**l'autorité est juste**). Dire NON, dire STOP, à l'enfant c'est lui permettre de prendre conscience qu'il ne peut ni faire, ni exiger tout ce qui lui passe par la tête. C'est l'amener à réfléchir sur ses actes et donc grandir.

Ne pas se laisser déborder par ses émotions

Parfois le conflit semble une étape obligatoire lorsqu'il ne peut plus y avoir de compromis. A ce stade il est crucial de se sentir juste en tant que parent. Il faut savoir entendre et puis décider, sans pour autant se laisser déborder par ses émotions, que ce soit par la colère (ou la culpabilité) ou autres...

Punir peut devenir nécessaire (sans pour autant aller jusqu'à astiquer), ceci donne de l'importance à l'interdiction en cas de transgression. C'est pourquoi il est primordial de se sentir juste et vrai dans la règle dite et juste aussi dans la manière de la faire respecter.

Il n'y a pas d'école des parents, tout parent à un moment ou à un autre commet une erreur. Toutefois, si vous vous sentez en difficulté, n'hésitez pas à en parler avec des professionnels de l'enfance. ■

Rubrique proposée
par Jean ROFFINELLA
Psychomotricien - 42.72.33
Centre mère-enfant Côte Est

13^e EDITION

> Orientation > Formation > Insertion

Salon de l'Orientation de la Formation de l'Insertion Professionnelle

VIENS AU

SOFIP

PRÉPARER TON AVENIR !

Rendez-vous à Poindimié
du 6 au 7 juillet 2021
à la salle omnisport
de Poindimié à partir de 8h

et en ligne
du 5 au 8 juillet 2021

sofip-online.nc

Plateforme ouverte
24h/24h

Chatte en direct avec
les exposants de 8h à 16h
à partir de ton ordinateur
ou de ton téléphone !
La consultation est libre
mais il faut s'inscrire.

Mairie de Poindimié Wilimiä (Poindimié)

Centre d'information
et d'orientation

Mission locale d'insertion
des jeunes en province nord

Lycée professionnel
François-d'Assise

Lycée
Antoine Kela



Solitude, détresse, souffrance ?
Vous n'êtes plus seul-e
Parlons-en



Un.e professionnel.le à votre disposition 7/7j
du lundi au samedi : de 9 h à 1 h du matin
le dimanche : de 9 h à 13 h et de 17 h à 1 h du matin

Numéro gratuit
05 30 30



ÎLOTS DU LAGON

QUAND JE VOIS CE MÂT, JE NE DÉBARQUE PAS !



ESPECES
PROTEGEES



Respectez la signalisation



Gardes nature ☎ 42 89 62 / 75 88 23
✉ neréis@province-nord.nc [Projet Sterne Néréis](#)



L'entrée des Whaap se fait côté mer, devant la case de la chefferie Bouarat. De leur côté, les danseurs se lancent dans un long pilou.



Les danseurs rythment leurs pas au son du chant aé aé, sur le tempo des percussions du bwanjep.

Pour marquer le rythme, les claquettes font aussi l'affaire.





Après plus d'une heure chacun devant la case des deux grandes chefferies de Hienghène, les deux groupes se retrouvent autour d'un bois au milieu, chacun tournant dans un sens opposé.



Dans le centre culturel Goa Ma Bwarhat, deux cases se font face, représentant les deux chefferies de Hienghène. La « porte d'entrée » pour les familles « Hoot », venues par la montagne de districts coutumiers du grand Nord, est la chefferie Goa. Après le protocole coutumier, un pilou s'organise, qui dure plus d'une heure.

L'aire Hoot ma Whaap fête l'igname nouvelle

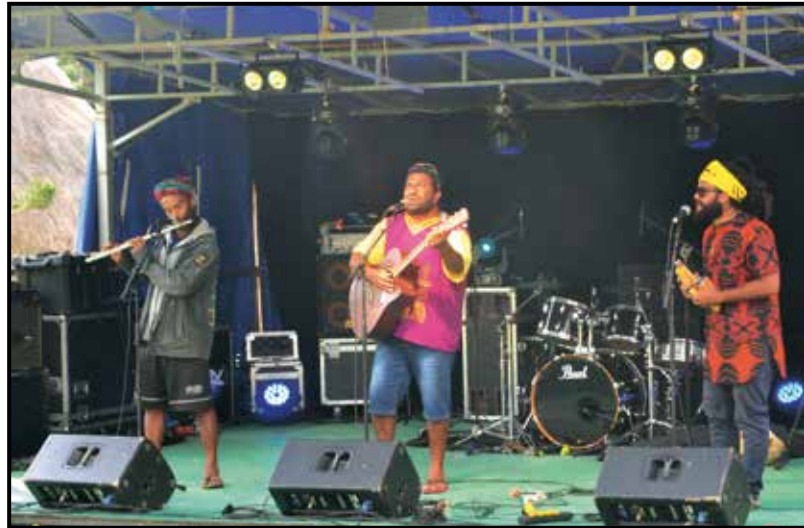
Échanges coutumiers, pilous et discours ont ponctué la fête de l'igname de l'aire Hoot ma Whaap qui s'est tenue les 10 et 11 juin au centre Goa Ma Bwarhat à Hienghène. Autour de l'igname nouvelle, de nombreuses initiatives ont été présentées, comme le suivi des aires marines protégées ou une étude sur la roussette, des travaux menés par la direction du développement économique de la province Nord et ses partenaires.



Un champ d'ignames a été spécialement planté pour cette fête de l'igname. Dans les échanges coutumiers, uniquement des taros, des ignames, des cannes à sucre et des nattes. Pas d'argent, ni de tissus.
(© FB ALK)



Les agents de l'Académie des langues kanak présentent le vocabulaire lié à l'igname dans les différentes langues. Les chargés d'études s'attachent à faire vivre les langues kanak, y compris auprès du jeune public.



Différents groupes de musique se succèdent sur la scène.



Les ignames et les taros cuisent sur les feux de bois du centre culturel. Pendant ce temps, les viandes et les poissons sont préparés à la tribu de Ouaré. Les familles de Bélep n'ont pas fait le déplacement mais ont envoyé du poisson.



Scolastique Boiguivie, venue de Balade, montre la fabrication du « jupon monnaie » utilisé autrefois dans les échanges coutumiers. Un jupon monnaie qui a fait l'objet d'une résidence fin mai au centre culturel de Hienghène.



Le vendredi à midi, les invités sont conviés à partager l'igname nouvelle. (© FB ALK)



Le Centre d'initiation à l'environnement a développé un jeu autour de la roussette.

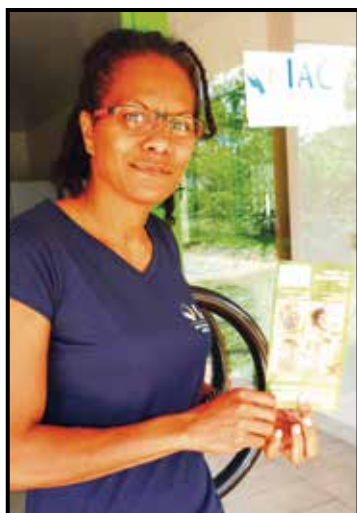
Concertation autour de la chasse à la roussette

La fête de l'igname a été l'occasion pour Laure Tindao, anthropologue, de prendre des premiers contacts. Celle-ci vient d'intégrer l'équipe de l'Institut agronomique calédonien, faisant ainsi une pause dans la préparation de sa thèse de doctorat en anthropo-linguistique à Paris.

Pendant seize mois, la jeune femme va enquêter sur les représentations et les pratiques associées à la roussette. Il s'agit de recueillir des informations sur les usages de la roussette, son rôle dans l'alimentation, les rites auxquels elle est associée, une étude menée auprès de la population kanak mais aussi chez les non-Kanak. L'étude vise également à documenter les pratiques de chasse : qui fait la chasse à la roussette, sur quels territoires et avec quelles techniques ? Quelle vision les chasseurs ont-ils de l'état de santé de la population de roussettes ? L'étude financée par la province Nord et l'Office français de la biodiversité vise à collecter des informations à différents

niveaux. Ce travail s'intègre à un programme de concertation sur la chasse à la roussette qui implique différents acteurs de la société civile, les coutumiers, les chasseurs et les associations environnementales. Un programme qui est coordonné par Malik Oedine, chargé de projet autour de la gestion concertée de la roussette à la Direction du développement économique de la province Nord. Celui-ci vient de soutenir une thèse à l'Université de Nouvelle-Calédonie sur le sujet.

Plusieurs restitutions sont prévues tout au long du travail, avec en point d'orgue un forum sur la roussette organisé au cours de l'année 2022. Il s'agira notamment de réfléchir à des adaptations de la réglementation sur la chasse à la roussette, réglementation aujourd'hui mal connue et peu respectée, alors que la pression de chasse met en péril la survie de cette espèce emblématique.



Laure Tindao, embauchée par l'IAC, débutera en juillet sa tournée des aires coutumières dans le cadre de l'étude sur la roussette.



La fête de l'igname à Hienghène a été l'occasion pour l'anthropologue de commencer le travail d'enquête. (©Prosper Poédi de l'antenne ALK A'jië-Arhö)

GRAND PRIX DES RAIDS

du Nord

6 courses au calendrier 2021

- > Samedi 5 juin - Koumac
- > ~~Samedi 17 juillet - Ponérihouen~~
- > Samedi 7 août - Koné
- > Samedi 4 sept - Ouégoa
- > Samedi 2 octobre - Poindimié
- > Samedi 23 octobre - Hièngghène

ANNULÉ

3 PARCOURS AU CHOIX

1 Grand raid
autour
de **20 km**

1 Mini raid
autour
de **10 km**

1 Parcours familial
ouvert à tous
autour de **3 km**

Renseignements et inscriptions

Comités d'organisation de chacun des raids

et inscriptions en ligne sur > www.challenge-org.nc

 Grand Prix des Raids du Nord

Pack promotionnels

Inscription à 6 raids
une inscription offerte

Inscription à 3 raids
15% de remise

Accueil en tribu
Camping et repas sur place

Organisation:

25.35.11

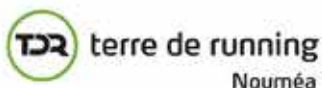
challenge-org@cant.nc

www.challenge-org.nc

Tarifs à partir de:

4 500F pour les adultes (2001 et avant) / 3 500F pour les jeunes (2002-2005)

Incluant le déjeuner de fin de course, un panier garni, emplacement de camping la veille au soir et une boisson. Droit d'inscription au parcours familial: 1 000 F



Portraits de femmes avec vannerie

A travers près de quatre-vingts portraits de femmes peints à l'aquarelle, Carole Méline, artiste-peintre venue d'un petit village de Loire-Atlantique crée le lien avec les autres femmes, en particulier à Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) où elle vit depuis un an et demi. La rencontre avec Poapi Poindipenda, tresseuse, leur a donné envie d'exposer ensemble.

Carole Méline, artiste-peintre et Poapi Poindipenda, tresseuse, exposent ensemble à la bibliothèque Bernheim de Koohnê. Des portraits de femmes à l'aquarelle pour l'une, des objets en vannerie pour l'autre.



Au départ, l'exposition « *Elles sur île* » devait être accrochée pour la journée de la femme le 8 mars à la bibliothèque Bernheim de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié). Mais la Covid-19 et le confinement en ont décidé autrement. Ce n'est finalement qu'au mois de mai que le travail de Carole Méline et de Poapi Poindipenda a été présenté à Pwêêdi Wiimîâ puis à Koohnê à partir du 8 juin. Des portraits de femmes à l'aquarelle et des objets en vannerie.

Au départ, l'exposition comptait soixante-dix-sept portraits de femmes pour marquer le 77^e anniversaire de l'accès des femmes au droit de vote en France, près de cent ans après les hommes. D'autres visages de femmes rencontrés ici ou là dans les communes où circule l'exposition viennent enrichir au fil du temps la palette.

« *Lorsque je voyais les femmes au marché de Poindimié, je trouvais qu'il y avait tellement de joie dans leur manière de se déplacer, de rire, tellement de spontanéité, de poésie !* » Enthousiaste, Carole Méline explique son intérêt pour les figures féminines. C'est au cours d'un marché orga-

nisé le 24 septembre autour de la citoyenneté à la tribu de Wagap que naît le projet de travail en commun avec Poapi Poindipenda.

L'exercice du portrait est particulièrement exigeant. Ce n'est pas de la photographie et l'artiste se doit de capter ce qui fait l'essence du visage de la personne. « *Capter son âme...* » Le travail de l'artiste se fait en partie à partir de photographies.

Chaque portrait est accompagné d'un dessin de nature. Une nature tellement généreuse, qui émerveille l'artiste au quotidien. Les femmes ont été invitées à ajouter une phrase de leur choix, dans la langue de leur choix.

A Pwêêdi Wiimîâ, beaucoup ont eu le plaisir de retrouver des visages connus parmi les portraits exposés. Un plaisir que l'artiste souhaite prolonger en peignant des portraits de femmes dans chacune des communes où elle exposera. Quelques bibliothécaires de Pwêêdi Wiimîâ et de Koohnê se sont déjà livrés à l'exercice. Après Koohnê, « *Elles sur île* » doit rejoindre Koumac. L'exposition poursuivra encore son chemin par la suite... ■





Devenez infirmier

en province Nord

FREAKY/ET CéoCréations



Si tu veux suivre la formation pour devenir **Infirmier**, la province Nord t'aide avec la bourse infirmier et grâce à une préparation au concours d'entrée.

La province Nord recrute.

Les aides de la province Nord



Les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse spécifique la Bourse pour Etudiant Infirmier (BEIDE). Pour obtenir l'aide, il faut être citoyen calédonien et s'engager à travailler 7 ans en Province Nord. L'aide, très avantageuse par rapport à une bourse classique, est d'un montant d'environ 150 000 F par mois.

Les demandes se font auprès du service des bourses de la province Nord :

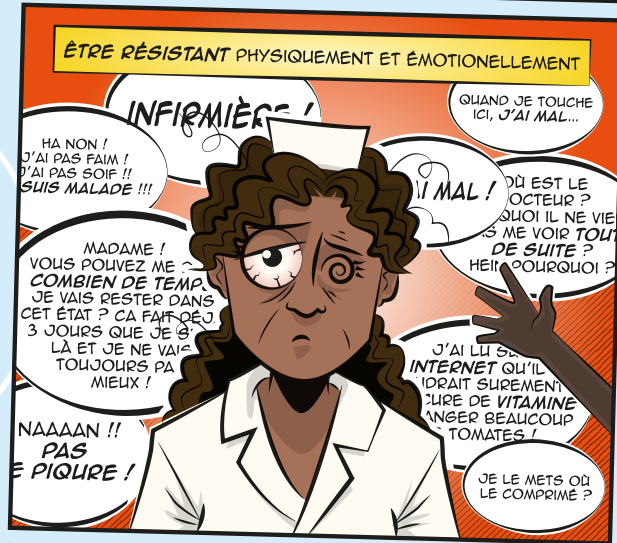
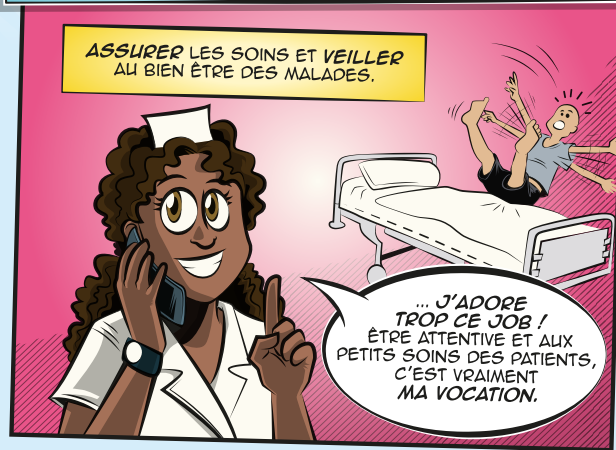
DEFIJ
Bourses d'Etudes Supérieures
Koohné (Koné) : 47.72.27
Antenne de nouméa : 25.32.98
defij-etudiant@province-nord.nc

Une formation est également proposée de juillet à septembre aux candidats afin de les préparer aux épreuves de sélection.

Contacts et informations

DASSPS : 47.72.30 (accueil) - dassps-srh@province-nord.nc
DEFIJ : 47.72.27 (accueil) - defij-etudiant@province-nord.nc
IFPSS : 24.38.40 - accueil@ifpssnc.nc

LE METIER D'INFIRMIER/ERE C'EST :





Les élèves sont revenus à l'internat de Koohné pendant les vacances pour graffer un mur du réfectoire de l'internat. Un travail préparatoire avait été mené avec l'éducatrice de l'internat, Marie-Elisa Yongomene et le professeur d'arts plastiques Jonathan Rambour. Photo souvenir avec le groupe et la directrice de l'internat, Francine Gorohouna.

Koohné : un graff dans le réfectoire

Pendant la première semaine des vacances du mois de juin, un groupe d'internes et de demi-pensionnaires a réalisé une fresque dans le réfectoire de l'internat, avec un intervenant extérieur, Will Nerhon, venu de Waa Wi Luu (Houaïlou). Une expérience très enrichissante, souligne l'éducatrice spécialisée qui a suivi le projet, Marie-Elisa Yongomene.



En fin de semaine, la mairie de Koohné a mis à disposition des jeunes artistes le mur de l'une de ses écoles pour mettre en œuvre leurs talents.

Certains ont aussi customisé des horloges.

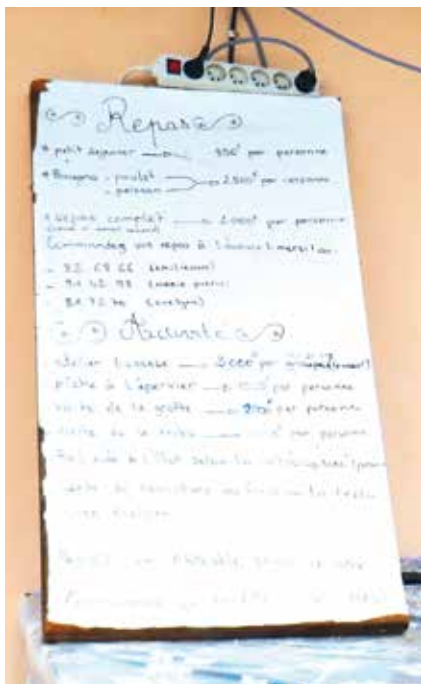


Chacun a pu se préparer un souvenir de cette semaine de création à partir d'une bombe de peinture, sur les conseils de l'intervenant Will Nerhon.



Bienvenue!
Installez-vous,
on arrive. Parking
← tente →
tel : 826866, 94208, 847270.

Le faré est actuellement en cours de rénovation.



Repas

- à petit déjeuner — 950 par personne
- * Brunch - poulet — 2.500 par personne
- à dîner complet — 4.000 par personne

Activités

- à la mer — 3000 par personne
- à la grotte — 1000 par personne
- à la plage — 1000 par personne



(© Benoit Delagneau CCI)





Emilienne Neimba, la gérante du camping, habite sur place et accueille chaleureusement les visiteurs. Toute la famille est investie dans ce projet.

Chez les frères et sœurs

Lorsqu'elle s'est retrouvée veuve, Emilienne Neimba a décidé de créer un camping « *Les frères et sœurs* », chez elle à la tribu de Pindache, en associant ses sept enfants. Au sud de la commune en bord de mer, dans un endroit un peu retiré, la famille s'organise pour faire découvrir la vie en tribu aux visiteurs de passage.

Les visiteurs en quête d'authenticité apprécieront la tranquillité du lieu, le sourire et la simplicité de la mère de famille. Depuis 2017, Emilienne Neimba a ouvert un camping en bord de mer avec ses grands enfants. Une structure dénommée « *Les frères et sœurs* ».

Lorsqu'on arrive par le sud de la commune, il faut prendre l'embranchement qui mène à l'hôtel Koulnoué. Très vite sur la droite, au pied de roches noires, un panneau indique la direction du camping et celle l'unique commerce de la tribu de Pindache « *Chez Luc* ». Il faut ensuite suivre une piste en bord de mer sur au moins un kilomètre pour atteindre le camping, situé au-delà de la maison commune de la tribu.

Emilienne Neimba habite sur place, dans une maison joliment fleurie. L'espace de camping est vaste, avec un faré, actuellement en cours de rénovation et un coin sanitaire. La gérante du lieu a d'autres projets d'aménagement, notamment la construction de farés.

la tribu. Elle sollicite ses enfants pour organiser une séance de lancer de l'épervier ou la visite d'une grotte. Sur réservation, elle prépare également à manger pour les visiteurs. Elle peut même concocter le traditionnel bougna avec des produits de la mer.

Le camping ne dispose pas de connexion wifi, mais le réseau téléphonique fonctionne. En bord de mer, c'est l'occasion d'une déconnexion totale ! ■

Visites et activités

Au gré des envies des visiteurs, Emilienne peut proposer elle-même une initiation à la vannerie ou une visite de

Emilienne Neimba, qui est originaire de Canala, tribu d'Emma, a ouvert un camping depuis 2017 à la tribu de Pindache après le décès de son conjoint.



NOUVEAU SITE

www.tourismeprovincenord.nc

**PRÉPAREZ
VOTRE VOYAGE**

Retrouvez toutes les activités
et prestations touristiques.

SAISISSEZ LE NORD

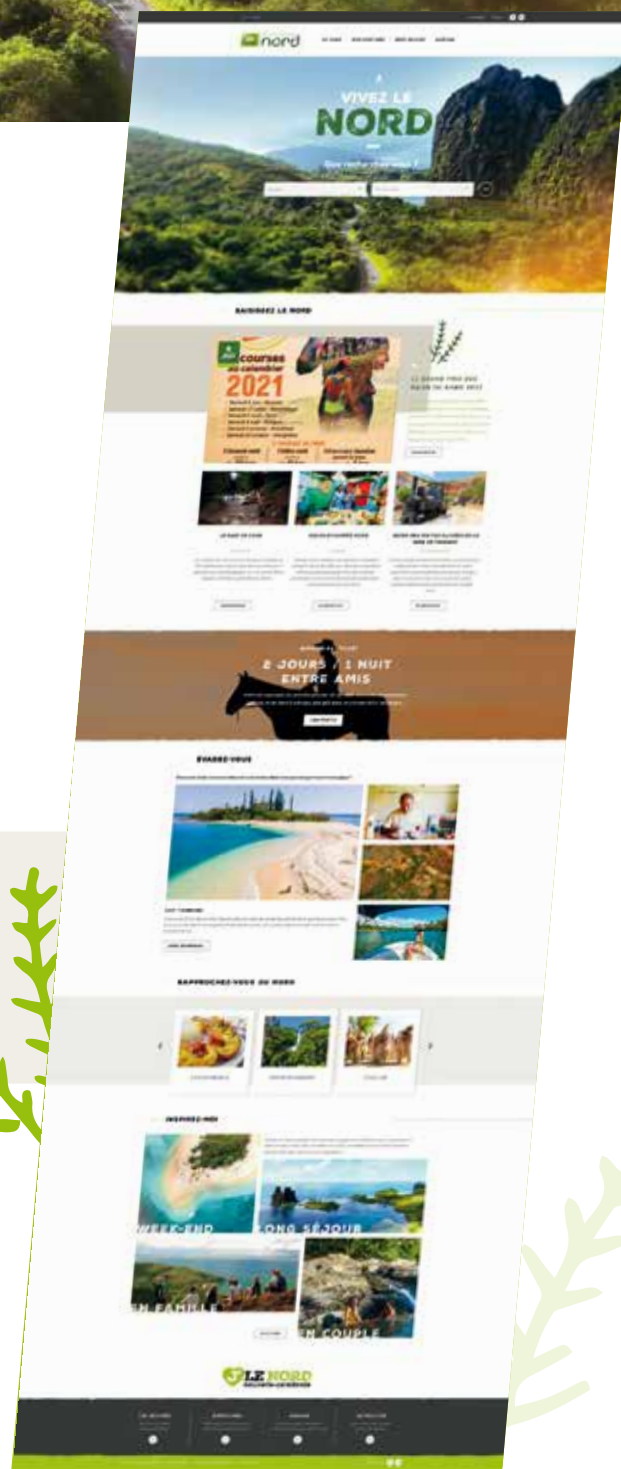
Restez informé des événements
et de l'actualité.

ÉVADEZ-VOUS

Découvrez les lieux
incontournables.

INSPIREZ-VOUS

Préparez vos séjours selon
vos aspirations.





« A Koumac, les sites sont préservés et poissonneux » souligne David Lecornu, gérant du centre de plongée Rêve bleu Calédonie. (© Rêve bleu Calédonie)

Plongée à Koumac

Dimanche. David Lecornu s'apprête à aller rechercher à bord de son Zodiac les plongeurs qui ont choisi de bivouaquer sur un îlot après une plongée de nuit. Le centre de plongée *Rêve bleu Calédonie* qu'il gère à Koumac est l'une des escalas des plongeurs qui font le tour de la Grande Terre, le seul dans le Nord de la côte Ouest. Ici l'ambiance est familiale, conviviale. Les plongées se font en petit comité, avec au minimum quatre personnes et au maximum six (niveau 1). Gérant de la structure, David Lecornu encadre lui-même les plongeurs, tous les jours de la semaine. Les sites à découvrir sont beaux et poissonneux. « *Préservés* » souligne le gérant de la structure, « *même si le dernier cyclone a laissé des traces.* »

Une offre diversifiée

David Lecornu propose des prestations variées en fonction de la demande. Avec toujours un respect strict des mesures de sécurité. Il propose des plongées de jour et de nuit, avec possibilité de bivouac sur un îlot, et pour les plongeurs confirmés des plongées dérivantes. Il assure alors la sécurité sur le bateau. L'après-midi, lorsque le vent n'est pas trop violent, il est possible

d'opter pour une randonnée palmée sur un site proche de la barrière de corail avec peu de fond. Une piscine de sable blanc avec un jardin de corail...

Un contexte difficile

Avec la suspension des vols internationaux, les temps sont durs pour les gérants de centres de plongée. La saison chaude très pluvieuse n'a pas facilité les choses. Et que dire du « *risque requin* » ? « *Les plongeurs adorent voir des requins* » constate le gérant du centre tout en observant que la présence potentielle de requins dangereux freine certains. « *Les accidents ces derniers mois en Nouvelle-Calédonie ont été hyper-médiatisés. Une plongeuse en bouteille attaquée à Bourail, c'était une première au niveau mondial...* »

Par passion, David Lecornu continue à faire vivre son « *Rêve bleu* » et à entretenir sa structure avec soin, pour partager avec les visiteurs toutes les beautés du monde sous-marin qu'il aime aussi photographier. ■

Contact

Le centre de plongée Rêve bleu Calédonie est situé à la marina de Pandop à Koumac.

Tél : 42 45 64

revebleucaledonie@yahoo.fr

Après avoir exercé dans plusieurs océans à travers le monde, David Lecornu s'est amarré à Koumac où il partage depuis quinze ans sa passion pour la plongée sous-marine au sein du centre *Rêve bleu Calédonie*. En dépit d'un contexte difficile en raison de la pandémie et des vacances pluvieuses, le plongeur fait découvrir à tous les visiteurs les sites du Nord de la côte Ouest, en bouteille ou l'après-midi en randonnée palmée, dans une ambiance familiale.



(© Rêve bleu Calédonie)



Plongeur depuis trente ans dans différentes mers du monde, David Lecornu tient depuis quinze ans le centre de plongée de Koumac. En dépit de tous les aléas.



Différentes prestations sont proposées en fonction des attentes de chacun, des plongées de nuit comme des randonnées palmées. (© Rêve bleu Calédonie)



Des jeunes footballeurs de Vook Olympik avec le président Olivier Tholosan et l'un des entraîneurs Benjamin Foawy.

Vook Olympik, le sport au service de l'éducation

Né d'une volonté de différents acteurs d'offrir des activités sportives aux enfants et aux jeunes, le club Vook Olympik compte aujourd'hui, avec ses deux sections football et volley-ball, 120 licenciés. C'est aujourd'hui le plus gros club de la commune, se réjouit son président Olivier Tholosan.

La création du club fédéral Vook Olympik, actif depuis le mois de juillet 2020 a permis d'une part de répondre à une contrainte liée au développement du football, d'autre part de proposer des activités sportives aux enfants et aux jeunes. Avec ses deux sections football et volleyball, il compte déjà 120 licenciés.

La fédération calédonienne de football impose en effet que chaque club fédéral ait une équipe de jeunes. Au sein de Vook Olympik sont désormais réunies toutes les équipes de football des tribus de la commune, à l'exception de celle d'Oundjo. Une démarche qui vise à amener le football vers le plus haut niveau, indique Martial Dounezeck, président de la section football. Il est lui-même l'un

des footballeurs de l'équipe de Témaloué, l'ASTO, une équipe qui a joué pendant trois années en Super-ligue et est aujourd'hui en sommeil. « On s'est finalement cassé les dents sur les contraintes administratives » avoue-t-il. « Lors d'une rencontre à Poindimié, le président de Hienghène Sports, Jean-Pierre Djäiwé, nous a conseillé de créer comme à Hienghène une structure communale avec toutes les tribus. » L'objectif est d'arriver à lancer une équipe de séniors en football qui devienne la vitrine du club.

Avec le soutien des chefferies

La première étape dans la création de Vook Olympik a été de faire le tour des autorités coutumières afin

de recueillir le soutien des chefferies. Fort de ce soutien, Vook Olympik poursuit sa route... « La stratégie pour le football est de partir des petits pour aller vers les grands » explique le président du club Olivier Tholosan. L'école de football accueille les enfants de six ans à onze ans le mercredi de 16 à 18h au stade et le vendredi de 16 à 18h à la salle multisports. Les footballeurs en « préformation », les 12 à 15 ans, sont majoritairement des élèves scolarisés dans la section sportive scolaire qui existe depuis cinq ou six ans au collège de la Felp de Tiéta. Les élèves de la section sportive scolaire du collège de Tiéta sont obligatoirement licenciés dans un club fédéral. Ils le sont désormais au sein de Vook Olympik. Cela permet de mutualiser les moyens entre les



Olivier Babin, ici avec une équipe de filles, enseigne le sport au collège de Tiéta. Il assure également les entraînements du club Vook Olympik.



Le développement du football passe par la création d'équipes jeunes. C'est aujourd'hui chose faite à Vook (Voh) avec Vook Olympik.

deux structures. « *Nous avons apporté les tenues et du matériel nécessaire à la section sportive scolaire de Tiéta. Eux nous font bénéficier de leur réseau, comme par exemple les repas offerts par la société Towala lors des déplacements* » poursuit le président du club. Un médecin de la commune est venu assurer les visites médicales nécessaires à la délivrance des certificats médicaux. « *Une véritable dynamique locale s'est enclenchée !* »

Le collège de Tiéta vient d'obtenir le subventionnement d'un car par la province Nord qui pourra également servir aux déplacements des jeunes footballeurs.

Des encadrants diplômés

Les entraînements de l'école de foot sont assurés par Olivier Babin qui est aussi professeur de sport au collège de Tiéta. Deux entraîneurs sont rémunérés « *avec de petites enveloppes* » par le club, Benjamin Foawy de Tiéta et Sylvio Koti, footballeur de Touho qui travaille dans la zone. Ramon Djamali de Boyen est l'entraîneur en charge des U15. Il est actuellement accompagné par Olivier Babin pour obtenir son brevet de moniteur fédéral.

Les équipes sont mixtes pendant les entraînements. « *Jusqu'ici lors des matchs dans le cadre des rencontres du district côte Ouest qui s'étend de Poya à Poum, les filles de Vook Olympik n'ont*



De gauche à droite : Martial Dounezeck, président de la section football, Olivier Tholosan, président de Vook Olympik, Léopold Hnacipan directeur du collège Felp de Tiéta, Aïna Boae-Poatchile, présidente de la section volley-ball.

pas perdu un seul match » poursuit Olivier Tholosan.

Les dirigeants du club comptent sur la pratique sportive pour tirer les élèves vers le haut, les détourner des addictions, les amener à la réussite aussi sur le plan scolaire. « *Une enquête a montré que certains jeunes commençaient à fumer à dix ans ! On mise sur le sport pour cadrer les jeunes...* » Tous aspirent à une dynamique d'excellence au collège de Tiéta grâce au sport.

Une conjonction de bonnes volontés

Le football représente la majorité des licenciés, soit 96 sur 120. Le volley s'appuie plutôt sur les adultes pour développer ensuite la pratique des

jeunes. La section est présidée par Aïna Boae-Poatchile, ancienne volleyeuse du club de Dumbéa. Institutrice dans la commune, elle mesure aussi à l'école l'engouement des élèves pour le sport et l'école de football. « *Ils sont très fiers et très contents de faire partie du club. Ils attendent les entraînements du mercredi et du vendredi avec impatience.* »

La section volley compte 26 licenciés, de 21 à bientôt 50 ans. Le volley peut être pratiqué en club à partir de 7 ans. « *On évolue en fonction des moyens* » précise la présidente de la section, qui s'investit également beaucoup dans le travail administratif pour le club. Un travail administratif indispensable, qui constitue le socle du club, reconnaissent toutes les bonnes volontés réunies autour de Vook Olympik. ■



Depuis 2018, le pinus du plateau de Tango à Koohné, planté entre 1973 et 1982 sur 3000 hectares est exploité. Le bois a reçu l'agrément pour être utilisé dans la construction. (Photo d'archives Alain Roth)

Sylviculture : la filière bois

Chaque année, 25 000 m³ de bois sont consommés en Nouvelle-Calédonie pour l'aménagement et la construction. Seulement 5 000 tonnes sont produites localement comme l'ont indiqué les professionnels venus présenter la filière bois et sylviculture aux élèves de BTS du lycée Michel Rocard de Pouembout. Une filière qui crée de l'emploi mais fait face à des contraintes et à des difficultés multiples.

Dans le cadre de leur formation, les élèves de BTS doivent préparer un « PIC » un projet d'initiative et de communication. Trois élèves de deuxième année de BTS, Leïla Sanchez, Laetitia Bossy et Brice Hardy ont ainsi organisé la conférence sur la sylviculture qui se tient en ce mardi 27 avril dans leur établissement, le lycée Michel Rocard à Pouembout, devant les élèves de première année de BTS. Les deux intervenants, Samuel Noury, technicien forestier à la province Nord et Olivier Guérin, directeur adjoint de Sud Forêt, lui-même ancien élève du lycée de Pouembout, débutent leur intervention en expliquant ce terme de sylviculture, souvent méconnu. « La sylviculture est l'ensemble des pratiques par lesquelles on agit sur le développement, la gestion et la mise en valeur d'une forêt pour en obtenir un bénéfice économique. La forêt joue un

rôle au niveau écologique en régulant le régime des eaux, la température, en servant d'abri aux animaux. Elle peut également être un lieu de loisirs, pour des balades à pied ou en vélo. Lorsque vous arrivez à conjuguer ces trois rôles, vous faites de la sylviculture durable » soulignent les deux intervenants.

Un travail sur le long terme

Pour produire du bois exploitable économiquement, les arbres doivent être façonnés par des coupes et des tailles. La durée de production est très longue. « On travaille sur le long terme. La planification est essentielle. » Les deux professionnels retracent l'histoire de la sylviculture en Nouvelle-Calédonie, avec notamment l'introduction du pinus en 1957, qui a été planté aux quatre coins du pays et notamment sur le plateau de Tango à Koohné... D'abord dans le grand

sud, puis au col d'Amieu entre La Foa et Canala, à l'Île des Pins, à Ponérihouen, à Poindimié, à Hienghène, à Koumac, à Ouégoa, à Voh... « La plantation du plateau de Tango débute en 1973, sans que les débouchés n'aient vraiment été étudiés. On a parlé à un moment de pâte à papier, une idée qui a finalement été abandonnée. Il semble qu'à cette époque-là, une mine avait fermé à Népoui et il y avait beaucoup de main-d'œuvre à employer. »

Entre 1973 et 1982, 3000 hectares de pin des Caraïbes sont ainsi plantés sur le plateau de Tango. Après des coupes d'éclaircie, la véritable mise en exploitation de la forêt débute en 2018 avec la création de la société Bois du Nord. Le pinus a été récemment agréé par la Nouvelle-Calédonie comme bois de construction. « Plutôt que d'importer du bois ou de construire en métal ou en béton, le pinus est une alternative. Cela reste encore un peu plus coûteux de

construire en bois par rapport aux autres matériaux, mais cela pourrait changer. Le prix du pinus reste élevé et il n'est pas facile de faire diminuer les coûts de production. On continue dans la sylviculture qui est pourvoyeuse de beaucoup d'emplois. Nous sommes entourés de pays qui sont de gros producteurs de bois, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Fidji, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le marché international n'existe pas. »

Depuis 2019, après une coupe à blanc (tous les arbres sont coupés), 25 hectares de pinus sont replantés sur le plateau de Tango chaque année, avec des plants bénéficiant d'une meilleure génétique. Il a été décidé aujourd'hui dans le Nord de contenir le pinus sur le plateau de Tango. L'exploitation de la forêt naturelle a totalement été arrêtée.

Le santal, espèce emblématique

De son côté, la province Sud replante 30 hectares de pinus par an. « *Entre 1991 et 2011, la province Sud, qui avait besoin de créer un patrimoine forestier, a planté 1000 hectares : du kaori, du pin colonnaire et du chêne-gomme. Il faut 90 ans pour qu'ils soient exploitables. Depuis 2019, Sud Forêt ne plante plus que du pinus et du santal* » explique le directeur adjoint de la Saeml Sud Forêt Olivier Guérin.

Le santal est une espèce emblématique de Nouvelle-Calédonie, qui a été à une époque décimée par les santaliers. « *On commence à maîtriser la culture de cette espèce qui a une forte valeur ajoutée* » expliquent les profes-

sionnels, invités l'après-midi à visiter les plantations de santal de l'exploitation du lycée Michel Rocard.

Un protocole expérimental

Jusqu'ici, ce sont essentiellement les terres qui ne pouvaient pas servir à l'élevage ou à l'agriculture qui ont été destinées à la sylviculture. Des terres souvent peu fertiles. Lorsqu'on plante de jeunes arbres, il faut les protéger de l'appétit des cerfs et du bétail. L'exploitation du lycée agricole de Pouembout en a fait l'expérience. Sur des terres à niaouli comme il en existe beaucoup dans certaines plaines de la Grande Terre, dans des zones difficiles d'accès pour le bétail ou qui ne disposent pas d'eau, l'équipe du lycée expérimente la culture de santal au milieu d'une parcelle plantée en gaïacs. « *Certains plants qui n'étaient pas suffisamment protégés ont été dévorés par le bétail* », explique Steven Blomme, responsable de l'exploitation. Les cigales ont également fait des dégâts à certaines périodes de l'année. La proximité des gaïacs apparaît favorable pour la survie et la croissance des santals. Le lycée teste également la sylviculture de bois noir et de raporé, une espèce locale de forêt sèche, dans des zones boisées. « *L'objectif est de produire du bois, mais cela enrichit également le milieu* » observe Steven Blomme. Cette expérimentation intéresse aussi Sud Forêt, qui a fourni les plants. La sylviculture d'aujourd'hui prépare le patrimoine forestier de demain... ■



La plantation de santal au milieu de rangées de gaïacs est actuellement testée sur l'exploitation du lycée de Pouembout, sur des terres à niaouli comme il en existe à plusieurs endroits en Nouvelle-Calédonie. Le résultat est plutôt probant, observe Steven Blomme, chef d'exploitation, si on protège les plants du bétail et des cerfs...



Le pinus, très à la mode à une certaine époque, est aujourd'hui contenu sur le plateau où 25 hectares sont replantés chaque année. L'exploitation de la forêt naturelle a cessé. (Photo d'archives Alain Roth)



Trois étudiants en BTS agricole du lycée Michel Rocard ont organisé une conférence sur la sylviculture pour leurs camarades de première année. Deux professionnels, Samuel Noury du district forestier de la province Nord et Olivier Guérin de Sud Forêt, ont retracé l'histoire de la filière bois en Nouvelle-Calédonie.



A la découverte de la langue haméa

Le **haméa** (parler mèa) est une langue kanak du pays Mèa ou Kawiipaa (en a'jiè). Cette langue possède plusieurs variantes selon les régions où elle est parlée. Pour illustrer cette langue et ses variantes, voici quelques noms d'arbres et de plantes recueillis auprès de locuteurs haméa de Kouaoua et de Grand-Couli.



Arbres et plantes	Haméa de Kouaoua	Haméa de Couli
Bancoulier	ôgöö	ôgöö
Baniam	trurru	trurru
Bois de fer	ha	ha
Bourao blanc	ve awârrâ	ve amaa
Bourao rouge	ve ahué	ve amaa
Brède	hôdu	hûdu
Chou kanak	hôrro	méa
Citronnelle	pépwiya	pépwiya
Cordyline	chewiré	shéurré
Coléus rouge (planté sur les champs)	madumi amaa	madowi
Hibiscus (à petite fleur rouge)	hômêmêmê	homêmê
Houp	hu	hu
Igname	u	u
Niaouli	hûdee	hûdee
Pomme kanak	éve	éve
Tamanou	varra varra nîwirra	varra
Taro d'eau	trâ	troo trâ

En province Nord, le haméa est parlé dans les tribus de la vallée à Kouaoua : Méchin, Konoyes-Chaoué, Ouérou-Pimet, Ceynon et Méa-Mébara. On situe également une dizaine de locuteurs à la tribu de Koh. En province Sud, on retrouve les variantes du haméa à Sarraméa (Petit-Couli et Grand-Couli), à La Foa (Ouatom et Kouma), ainsi qu'à Moindou (Table Unio - Katrikoin). Lors du recensement de 2014, l'ISEE comptabilisait 472 locuteurs de plus de 14 ans. Comme la majorité des langues kanak minoritaires, le haméa est considéré comme une « langue en danger » d'extinction.



Texte proposé par l'Antenne Xârâcùù de l'Académie des Langues Kanak. Les données en langue ont été recueillies en août 2020 à Grand-Couli au cours d'un atelier d'initiation à la langue haméa avec le concours de Chloé Banri, Ely Fochi et Léon Ouary.

Feuilles de PATATES DOUCES



Feuilles de patates douces

Le tubercule de patate douce est largement consommé dans le Pacifique et les jeunes feuilles de la plante peuvent être sautées pour accompagner un plat, ou être cuites à l'eau puis incorporées dans des préparations (ex : quiche, tourte, etc.)

INGREDIENTS

(pour 2 personnes)



8 Jeunes feuilles
de patate douce



2 patates
douces



300 gr de
parmesan



10 cl de
vin blanc



10 cl d'huile
d'olive



25 gr de beurre



1 poignée de
pousses de petits
pois



1 oignon

RISOTTO DE PATATE DOUCE *et sauté de jeunes feuilles*

Epluchez les patates douces. Coupez-les en lamelles puis en petits dés. Découpez l'oignon en cubes. Faites revenir l'oignon dans une poêle huilée. Ajoutez les patates douces. Versez le vin blanc et mélangez.

Laissez cuire 10 minutes pour obtenir un risotto.

Ajoutez une noix de beurre. Saupoudrez de parmesan et mélangez le tout.

Dans une poêle beurrée, déposez les jeunes feuilles de patate douce et les pousses de petits pois. Laissez cuire 5 minutes en ajoutant sel et poivre.

Dressez le risotto à l'emporte-pièce circulaire.

Déposez les feuilles de patate douce sautées et les pousses de petits pois sur le risotto.

Servez chaud





Je me protège.
Je protège les autres.
Je me vaccine !



PROVINCE NORD
DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

La vaccination est
GRATUITE et NON-OBLIGATOIRE.



Spécial COVID-19



N°Vert

05 00 22

APPEL GRATUIT DU LUNDI AU VENDREDI 8H - 17H

Se faire vacciner c'est se protéger soi-même, mais aussi protéger les autres.
TOUS ENSEMBLE PROTÉGEONS NOTRE SANTÉ !

Plus d'informations sur province-nord.nc/vaccination.

KONIAMBO NICKEL

TOUS ENSEMBLE,
CONTRIBUONS À ATTEINDRE NOS OBJECTIFS
POUR UNE ENTREPRISE DE CLASSE MONDIALE



CHEZ KONIAMBO NICKEL,
CHAQUE PERSONNE A SON RÔLE
DANS NOTRE SUCCÈS



KONIAMBO



www.koniambonickel.nc